

Save the date !

17 juin 2023

Forum des emplois de la santé

9h30 à 12h30 – IPC1 *

L'IPC RECRUTE !

L'Institut Paoli-Calmettes (IPC) vous convie à la deuxième édition de ses forums emplois



L'Institut Paoli-Calmettes organise la deuxième édition des forums des emplois. Une demi-journée pour découvrir toutes les opportunités de carrière des emplois de la santé :

- Infirmier(e) diplômé(e) d'Etat
- Infirmier(e) de bloc opératoire diplômé(e) d'Etat
- Infirmier(e) anesthésiste diplômé(e) d'Etat
- Manipulateur-trice en électroradiologie médicale
- Aide-soignant(e)
- Technicien(ne) de laboratoire
- Assistant(e) médical(e)
- Auxiliaire de puériculture
- Animatrice d'éveil

* 232 boulevard de Sainte Marguerite 13009 Marseille

Des ateliers dédiés à chacune des spécialités accueilleront les visiteurs ; conseils, documentation et témoignages seront prodigués par des professionnels.

Fort de son savoir-faire reconnu dans le domaine de la cancérologie, l'Institut Paoli-Calmettes recrute des collaborateurs dans les métiers de la santé ; cycle de formations, programme de tutorat progressif, encadrement bienveillant et à l'écoute, équipes dynamiques et soudées, moyens techniques modernes à la pointe de la technologie... à l'IPC, tout est mis en œuvre pour que le personnel recruté soit serein dans sa prise de poste, dans son évolution professionnelle et avance à son rythme vers l'excellence.

A propos de l'IPC

Certifié par la Haute Autorité de Santé (HAS) en 2021 avec mention Haute Qualité de soins, le plus haut niveau de certification, et accrédité Comprehensive Cancer Center par l'OECI (*Organisation of European Cancer Institutes*) en juin 2019, l'Institut Paoli-Calmettes est membre du réseau Unicancer. L'IPC rassemble 1 900 personnels médicaux et non médicaux, engagés dans la prise en charge globale de l'ensemble des pathologies cancéreuses : recherche, soins médicaux et de support, enseignement et formation. L'IPC a réalisé plus de 100 000 consultations et accueilli près de 12 000 nouveaux patients en 2022. La prise en charge à l'IPC s'effectue exclusivement sur la base des tarifs de la sécurité sociale, et les dépassements d'honoraires ne sont pas pratiqués dans l'établissement. L'IPC a établi des coopérations avec une vingtaine d'établissements de santé de la région.

Pour plus d'informations : www.institutpaolicalmettes.fr

Contact presse :

Elisabeth **BELARBI** – Chargée des Relations presse

06 46 14 30 75 – belarbie@ipc.unicancer.fr

Nous suivre : 